

Focus sur les profils

Quels profils pour quels utilisateurs ?

Les libellés, les droits et le personnel associés aux
différents profils disponibles dans CertDc



La certification en ligne des décès

Préambule

Les profils dans CertDc :

L'application CertDc permet la gestion de plusieurs **profils** pour un même utilisateur. Un **profil** est la combinaison d'un rôle (médecin, référent, collaborateur...) et d'un lieu d'exercice vous accordant des droits spécifiques

Destinataires du guide :

Utilisateurs de CertDc en **exercice libéral** et **collaborateurs**: voir **page 3**

Utilisateurs de CertDc en **établissement** : voir **page 4**

Rappel

Comment changer de profil :

Au moment de la connexion à **CertDc**, votre profil automatiquement sélectionné est votre profil « **par défaut** ». Pour sélectionner un autre profil pour votre session en cours, ou bien modifier votre profil par défaut, cliquez sur le libellé de votre profil actuellement sélectionné, dans la barre en haut de page :

Votre profil : Médecin déclarant (Exercice à titre individuel)

Vous visualisez alors la liste de vos profils. Sélectionnez l'action à réaliser, à côté du profil souhaité :

Marquer par défaut | Utiliser | Supprimer

NB : Pour visualiser les certificats de décès remplis ou validés dans les 96 dernières heures, assurez-vous d'avoir au préalable sélectionné le profil avec lequel vous les avez saisi, avant d'accéder à « Gérer les certificats en cours ».

Documentation

Ces documents sont disponibles dans l'Espace Public, en cliquant sur « Aide à la certification »

Pour tous

- Introduction à CertDc
- Guide de mise en œuvre de CertDc
- Guide d'utilisation de CertDc
- Mémo médecin
- Focus sur les profils

Pour les référents

- Guide de mise en œuvre de CertDc
- **Guide du référent en établissement**
- Guide de l'administrateur technique
- Focus sur les profils
- Mémos référents gestion en masse

Support utilisateur CertDc

Pour les médecins libéraux

Assistance au 01.44.76.97.44 de 8h à 18h du lundi au samedi (Appel non surtaxé)

Pour les référents

Assistance au 01.49.59.19.37 ou par mail à certdc.cepidc@inserm.fr

Les profils utilisés en exercice libéral

Nom du profil dans CertDc	Droits				
	Compléter le volet administratif	Compléter le volet médical	Valider le certificat	Imprimer le volet administratif	Déclarer un collaborateur
Médecin déclarant	X	X	X	X	X
Collaborateur partie administrative	X				
Collaborateur parties administrative et médicale	X	X			

Les collaborateurs

Qu'est-ce qu'un collaborateur ?

Les médecins ont la possibilité de déclarer un ou plusieurs collaborateurs pour les aider à pré-remplir des certificats de décès (Cette fonctionnalité n'est pas disponible sur l'application mobile). Un collaborateur peut être un interne, secrétaire médical, etc.

Quels sont ses droits ?

Un collaborateur a le droit de pré-remplir, selon son profil, tout ou partie du certificat de décès, mais il ne peut pas le valider ni l'envoyer. La validation du certificat pré-rempli est à la charge du médecin ou d'un médecin de l'équipe dont il dépend.

- Si le collaborateur est rattaché à un médecin : seul ce médecin peut visualiser, compléter et valider ses certificats pré-remplis.
- Si le collaborateur est rattaché à une équipe : tous les médecins de l'équipe peuvent visualiser, compléter et valider les certificats qu'il a pré-remplis.

Comment déclarer un collaborateur ?

Référez-vous au **Guide d'utilisation de CertDc** pour savoir comment déclarer un collaborateur.

Vous devrez ensuite lui remettre son identifiant et son mot de passe de connexion.

Comment compléter et/ou valider un certificat pré-rempli par un collaborateur ?

- Vérifiez votre profil sélectionné au moment de votre accès
- Rendez-vous ensuite dans **Gérer les certificats en cours**, afin de compléter et valider les certificats pré-remplis par vos collaborateurs.

Les profils utilisés en établissement

Nom du profil dans CertDc	Droits								
	Compléter le volet administratif	Compléter le volet médical	Valider le certificat	Contrôler et valider le certificat	Voir la liste des décès de l'établissement	Imprimer le certificat et les docs.	Déclarer un collaborateur	Gérer une équipe	Gérer tous les profils de l'établissement
Médecin autonome (sans équipe)	X	X	X			X	X		
Médecin en équipe	X	X	X			X	X		
Collaborateur partie administrative	X								
Collaborateur parties administrative et médicale	X	X							
Consultation des synthèses d'établissement					X				
Administrateur paramètres et profil (réfèrent)							X	X	X
Administrateur d'équipe								X	
Officier d'état civil (partie administrative seulement)				X		X			
Officier d'état civil (partie administrative et médicale)				X		X			
Chambre mortuaire						X			

Le réfèrent d'établissement

Le réfèrent d'établissement, grâce à son profil « **Administrateur paramètres et profil** », peut gérer l'ensemble des profils et des équipes de son établissement. C'est lui qui affecte les profils aux médecins de son établissement.

Pour connaître toutes les fonctionnalités accessibles au réfèrent, veuillez vous référer au **Guide du réfèrent**.